

Commandements de Dieu et leur application

[...]. Aussi, Saint Marc l'Ascète dit très justement que « **la foi ne consiste pas seulement à être baptisé dans le Christ, mais aussi à accomplir Ses commandements** » (PG 65, 985). Il faut accomplir les commandements non pour se justifier par eux – car c'est par la grâce seule que l'homme dans le baptême a été justifié par la foi – mais **parce qu'il faut conserver et développer la grâce du baptême**, c'est pourquoi la délivrance du péché et la grâce qui ont été reçues cherchent, au moyen de la foi et de l'amour envers le Libérateur et le Sauveur, à garder cette grâce et cette liberté et à les rendre évidente d'une manière active et vivantes dans ses actes ; autrement, la liberté et la foi et l'amour sont morts, faux, non-réels.

C'est pourquoi saint Jean Damascène dit que les « commandements divins du Christ nous sont donnés pour que par eux soit conservée la grâce de l'Esprit Saint dans le baptisé, si seulement il désire conserver ses commandements...En fait ces commandements nous gardent plus que nous les gardons car ils sont la grâce divine qui nous est donnée ».

Saint Marc l'ascète dit avec audace : « Dans ces commandements est caché le Seigneur Lui-même, et ceux qui le trouvent en eux sont ceux qui Le cherchent, mais dans la mesure de leur accomplissement de ces commandements ».

En outre, les commandements de Dieu sont donnés à l'homme après le baptême afin qu'il les accomplisse, parce qu'il a reçu dans le baptême l'adoption filiale du Père, « le pouvoir de devenir fils de Dieu » (Jn 1,12) et justement en tant que fils il doit accomplir la volonté de son Père (à la ressemblance du Fils de Dieu, le Christ), unir et identifier sa volonté avec la volonté de Dieu. Cette volonté de Dieu est exprimée dans Ses Paroles et Ses commandements, et voilà pourquoi : il n'y a pas de réelle assimilation et croissance de la grâce de l'adoption filiale

reçue dans le baptême sans la garde et l'accomplissement des paroles et des commandements de Dieu.

En effet, l'accomplissement des commandements est un signe de foi et d'amour de l'homme envers Dieu, tel un fils au Père, aussi le Seigneur a dit : « Celui qui a ses commandements et qui les garde, voilà celui qui m'aime, et celui qui m'aime sera aimé de mon Père....Si vous gardez mes commandements vous demeurerez en mon amour » (Jn 14,21 ; 15, 10).

Après le Seigneur, l'Apôtre Jean dit lui aussi la même chose : « celui qui garde Ses commandements demeure en Dieu et Dieu en Lui » (1 Jn 3,24 – cf. 5,2 ; cf. 1 Cor 7,19). A la suite du saint Apôtre Jean, tous les Pères de l'Eglise parlent de même : « Il nous faut, disent Calliste et Ignace Xanthopoulos, tendre par tous les moyens et de toutes nos forces à vivre selon les commandements (du Sauveur) qui nous divinisent...Car dans le baptême nous est donnée la grâce parfaite de l'Esprit, mais elle se révèle par l'accomplissement des commandements divinissants ».

Voilà pourquoi il est nécessaire **d'accomplir les commandements de Dieu après le baptême, et c'est cela précisément vivre d'une manière ascétique.** C'est justement ce que montre les paroles de l'Apôtre Paul, qui dans son épître aux Galates, après avoir dit que « tous ceux qui sont baptisés dans le Christ ont revêtu le Christ » ajoute un peu plus loin dans le même épître, que nous sauve seulement « la foi opérant dans la charité » (Gal 3,27 et 5,6).

Ainsi, dans l'Orthodoxie, toute la vie de l'homme se comprend comme une ascèse, tout un ensemble ascétique, c'est-à-dire qu'elle est comprise de manière dynamique, synergétique, divino-humaine.

Adam fut créé parfait, mais cependant un commandement lui fut donné afin que par lui et au moyen d'une certaine pratique, d'une ascèse, il s'affermisse dans le bien volontairement et librement, et qu'il unisse et fusionne dans l'amour et

l'obéissance volontaire sa volonté avec la volonté de Dieu. C'est en cela que consistait le dynamisme de sa vie au paradis, dynamisme d'un libre perfectionnement et de croissance d'une plénitude à une autre plénitude, ce qui est précisément le dynamisme de l'image de Dieu vers la pleine ressemblance à Dieu, vers une pleine et totale divinisation.

Mais après la chute, les forces spirituelles de l'homme furent abîmées et diminuèrent fortement, furent corrompues. Il fallait les restaurer, les raffermir et les rendre capables de recevoir et d'assimiler la vie divine et la divinisation. C'est ce qui se passe dans le sacrement du baptême par la grâce du Saint Esprit. Pourtant dans et après le sacrement du baptême, la liberté de l'homme reste toujours là, son libre arbitre, sa détermination souveraine, que ni Dieu ni Sa grâce ne forcent, comme nous dit saint Marc l'Ascète que nous avons déjà cité.

C'est pourquoi il n'est pas question ici de justification des "œuvres de la loi" mais d'assimilation de la vie nouvelle et de la libre union de tout notre être avec le Seigneur. Pour cette raison, Saint Isaac le Syrien dit avec une grande audace que le Seigneur Jésus Christ nous demande non pas "l'accomplissement des commandements, mais Il demande le redressement de l'âme".

Le "redressement de l'âme", explique Isaac le Syrien, est nécessaire pour que l'âme puisse aimer de toute sa force le Seigneur, mais l'âme ne peut aimer ainsi Dieu que quand elle guérit et revient à une santé parfaite. Or **la santé parfaite de l'âme est impossible sans l'observance et l'accomplissement des commandements.**

Ainsi les commandements sont les observateurs de la vie nouvelle charismale, et même davantage : ils sont la « loi de l'Esprit » de la vie nouvelle en Christ selon les paroles de l'Apôtre Paul (Rm 8,2) ou les "règles" de la créature nouvelle en Christ, selon les paroles de ce même Apôtre (Gal 5,25 et 6,26).

C'est ainsi seulement dans le cas où après le baptême l'homme accomplit avec une foi totale et énergique tous les commandements du Christ que l'on peut parler que pour lui le repentir est déjà dépassé, qu'il n'en a plus besoin à cause de l'abondance en lui de la vie nouvelle. Les saints Apôtres, les saints Martyrs et les grands saints ascètes étaient ainsi et vivaient ainsi d'une telle vie [...].

Hiéromoine Athanase JEVTIC

(Source : Théologie ascétique – Chapitre VI – pages 45 à 48 – Formation théologique par correspondance – Institut de Théologie Orthodoxe Saint-Serge – année 1986)

Ps : publié avec la bénédiction de Mgr Athanase JEVTIC – monastère TVRDOS –Herzégovine – Serbie – 04 avril 2017